

# Compte-rendu du Conseil d'école du 9 novembre 2015

---

## Présents

Enseignants : Mme POTIER Maud, Mrs BELLE Christophe, GAILLARD Raphaël, CUZIN Sylvain, COGNE Michel VITTOZ Christian, MAUREY Patrick (Directeur)

Parents délégués : Mme BERHAIL Nadjette, Mme CHABERT Françoise, Mme COUDOUR Carine, Mme GUERIN Emilie (secrétaire de séance), M. MICLO Damien, Mme LAMBERTON Marie-Laure, Mme PEMEANT Fabienne (suppléante).

Mairie : Mme BLAMBERT Micheline Mme BOURGEON Chantal, Mme MEUGNIER.

DDEN : Mme CHETAIL, Mme DICO (supp)

.....

## ⇒ **Installation du nouveau Conseil d'École (C.E.) :**

Présentation des membres. Distinction entre le rôle des titulaires et des suppléants. Besoin des délégués de parents du CE de récupérer des adresses électroniques pour communiquer vers les familles.

## ⇒ **Mairie : investissements pour l'école et suivi des petits travaux d'entretien**

Remerciement de la part du Directeur pour l'équipement informatique (renouvellement et 5 nouveaux postes) et pour le mobilier livré sur deux exercices budgétaires.

Travaux restant à réaliser :

-vitre de la porte d'entrée, cassée durant l'été

- problème de blocage des portes : aimants trop faibles et montage peu solide.

- portail de la cour : serrure installée, mais problème de gestion de l'ouverture pensant les heures de classes

> Réponse de la mairie : sujet à l'ordre du jour du dernier Conseil Municipal, proposition d'une ouverture à distance avec une caméra pour une ouverture possible à l'étage, une demande de devis a été réalisée avec 1 seul retour pour l'instant.

-à refixer : poignée des toilettes coté filles, panneau *sortie de secours* dans les toilettes garçons, un porte serviette/papier

-fuite de chasse d'eau

> Réponse de la mairie : idée d'installer un adoucisseur pour éviter les entretiens récurrents

Suite aux remarques sur le sujet des réparations qui tardent à être effectuées, la mairie fait part d'une diminution des employés communaux pour la même quantité de travail.

Mme Blambert propose au directeur de lui envoyer un mail reprenant les travaux à mener pour qu'elle puisse relancer les personnes concernées. Pour rappel, l'école adresse régulièrement des courriels à la mairie pour signaler les incidents et réparations utiles.

-Matériel de gym (CCBI) tournant sur les écoles : l'école élémentaire en a besoin sur la période Toussaint -Noël, mais le transfert d'Izeron à St Romans n'a pu se faire pour le 2/11.

-Système d'éclairage de la coursive à régler pour un allumage jusqu'à 19h.

## ⇒ **Sécurité à l'école :**

Le dernier exercice d'évacuation a eu lieu en octobre 2014. L'idée serait d'en faire deux cette année ; un tout prochainement et un autre plus tard avec l'une des sorties de la coursive condamnée.

Le lieu de rassemblement se fera désormais entre les préfabriqués.

> Retours sur le terrain multisports (City Park):

-un petit défaut : un peu petit pour les classes de grands quand ils font du basket ou handball.

-espace très appréciable : rapidement sec même après la pluie

-une piste de course avec 2 couloirs est en cours de finalisation

-soucis de déchets : pas de poubelle à proximité

> Espace autour de l'école : au retour du week-end de nombreux déchets comme du verre sur les trottoirs...

> Réponse de la mairie : il y a eu des incivilités dans tout le village suite à Halloween.  
Une caméra à vision nocturne sera installée pour sécuriser l'espace et l'éclairage habituel des abords de l'école va s'éteindre vers 20h.

## ⇒ **Fonctionnement de l'école**

-effectif cette année : 135 élèves

2 classes chargées : 26 CP et 28 CM2, la moyenne des autres classes est de 21 élèves.

Prévision pour la rentrée 2016 : 28CM2 partent en 6<sup>e</sup> et 25GS sont attendus en CP

-organisation des classes : dans certaines classes des élèves en difficulté demandent un suivi plus particulier et l'utilisation de dispositifs pédagogiques de type PPRE ; quelques enfants porteurs d'un handicap sont aidés par une AVS.

Soutien du réseau d'aide avec l'intervention d'Estelle, maîtresse spécialisée

Les APC ont lieu de 13h20 à 13h50, se passent bien, une organisation de la part de quelques familles dont les enfants ne restent pas à la cantine est nécessaire.

Mise en place de groupes de niveau dans les classes pour permettre un rythme adapté à tous.

- Règlement intérieur :

Les modifications enregistrées sont : rajout du patronyme de l'école : Joséphine BOUCHER, changement des horaires de l'après-midi : 14h – 16h ; des explications sont données sur les modalités de signalement des absences et le retour des élèves en classe ; proposition d'ajouter l'adresse du site Internet d'école (en élaboration) : demande préalable, de la part du directeur, des avis des délégués sur le site.

*Voté à l'unanimité du règlement intérieur 2015/2016.*

-Les écoles font le pont de l'ascension, du 5 au 8 mai 2016.

-Nouveauté : la charte de la laïcité a été remise aux familles pour être lue et signée. Un travail sera mené dans les classes avec les élèves dans le cadre de l'Education morale et civique (EMC)

-modification du rythme de l'après-midi :

Retour des parents : les enfants bénéficiant du 2<sup>ème</sup> service à la cantine n'ont pas assez de temps avant de reprendre la classe. Quelques tensions et excitations signalées chez les plus grands.

> Réponse de la mairie : une réunion de réorganisation liée à la cantine est prévue. Les nouveaux locaux – dans l'ancienne école maternelle - devraient être prêts pour janvier permettant ainsi de n'avoir qu'un seul service.

Retour des enseignants : globalement, sur l'attitude des élèves, comme l'année dernière, quelques difficultés pour certains à se remettre au travail après une pause méridienne allongée (+1/4 d'heure depuis la rentrée), mais d'autres sont plus disponibles après cette pause. Deux heures de travail c'est court ! Mais le bénéfice se regarde sur la répartition des cours de la journée et dans la semaine.

## ⇒ **Projet d'école et projets des classes**

-projet d'école axé sur la maîtrise des compétences du socle commun ; l'éducation culturelle sportive et humaniste, l'amélioration de la relation et de la communication école/familles

Continuité projet commencé l'année passé, mais plus orienté sur l'éducation civique.

Création du site internet de l'école, et maintenant le faire vivre : voir aussi comment clarifier (simplifier) l'adresse/Webécoles en le liant au site de la mairie.

-question sur la mise à disposition d'ordinateurs portables : dotation spécifique pour certains élèves ayant certains handicaps : 1 seule situation dans l'école à ce jour.

Projet musique, avec intervenante agréée, au printemps prochain ; une dizaine de séances centrées sur la chanson française actuelle : pour l'ensemble des classes.

-Choix de ne pas commander de spectacle de Noël (financé par le Sou) afin d'affecter le budget/sorties sur les projets des classes.

-projet de classes :

CP et CE1 :

Projet danse avec intervention, à l'école, début janvier d'une danseuse – chorégraphe. Mise en place d'une danse présentée au Diapason dans le cadre d'un rassemblement d'écoles et, dans un second temps, à la kermesse du Sou.

Spectacle de l'ACCR.

Visite du musée de peinture de Grenoble, envisagée pour les CP.

Piscine : 11 séances du 24 mars au 4 juillet ; le jeudi : 10h25/11h05

CE1et CE2 :

Sortie au musée de ST Antoine avec animation sur les plantes comestibles et médicinales en mai.

Projet « Calme et attentive comme une grenouille », méditation de pleine conscience : intervention d'une professionnelle pendant 6 séances et mise en place d'un rituel dans la classe pour travailler le « être calme et attentif en groupe »

Projet musique : intervention de l'animatrice de la CCBI, intervention de la compagnie Zèbres à 3 pour 3 classes de l'école, déplacement à leur concert au diapason pour la classe de CE1.

Piscine : CE2, 11 séances du 7 décembre au 26 janvier, lundi et jeudi : 14h40/15h20

CE2/CM1 :

Classe de mer à Toulon: voyage en train, même programme qu'il y a 2 ans

Projet vélo et APER : intervention de la gendarmerie, atelier vélo, sortie au Marandan.

Musique avec Céline intervenante /CCBI

Piscine : 11 séances du 7 décembre au 26 janvier, lundi et jeudi : 14h40/15h20; ce cycle permettra de passer le test d'agrément obligatoire pour les activités nautiques pratiquées en classe de mer.

CM1 :

Danse avec intervenante agréée

Ski de fond, avec les CM2 : 4 séances en janvier, besoin de parents pour accompagner

Musique avec Céline intervenante /CCBI

CM2 :

Ski de fond, avec les CM1: 4 séances en janvier, besoin de parents pour accompagner

Visite du collège : le 19 mai en demi-journée, 1h de cours avec un professeur, un défi lecture avec des 6<sup>ème</sup> et le repas\*.

Projet aviron au mois de juin, le mercredi matin, 1 séance en classe et 5 sorties à St Nazaire. Attention, cependant : Le moniteur titulaire ayant quitté la base nautique, nous attendons la confirmation de la présence d'une nouvelle personne disposant du Brevet d'Etat.

**\*Remarque** : un certain nombre d'élèves ne vont pas forcément aller au collège de Pont-en-Royans. La question du maintien d'un collège de proximité comme celui de Pont pourrait se poser. Les retours sur ce collège sont bons depuis quelques temps ; notre école est impliquée dans une liaison CM/collège efficace. L'équipe enseignante encourage les élèves et leurs familles à choisir leur collège de secteur.

## ⇒ Questions diverses

-Demande de la part de la cantine et des TAP d'utiliser la BCD et la salle polyvalente entre 12h et 13h45 : réponse favorable, sauf pour la salle polyvalente sur la période où le matériel de gymnastique est installé (novembre - décembre).

-Discussion sur les TAP et les actions proposées : des jeux semblent être mis en place dans la cour, mais les enfants déjeunant au 2<sup>ème</sup> service à la cantine ne peuvent pas en profiter.

-Discussion sur la gestion des temps de récréation : les classes sortent séparément (deux services ; une récréation CP/CE et une autre CM), les enseignants sont présents et surveillent les enfants. Toutefois, les enfants ne doivent pas hésiter à interpeller l'un des enseignants de service dans la cour même si ce n'est pas le leur. Les parents peuvent aussi se rapprocher de l'enseignant de leur enfant pour discuter de problèmes de récréation si besoin.

Sensibilisation pour dire « non au harcèlement à l'Ecole » au travers de la journée nationale du 5 novembre (ressources en ligne/education.gouv ; N° tel : 3020, spot TV, protocole de prise en charge de situations...)

-Discussion sur le poids de certains cartables : il est conseillé aux parents de faire le « ménage » régulièrement dans les cartables, les enfants doivent s'organiser pour ne prendre que le matériel nécessaire. Certains élèves transportent également leurs affaires de sport et leur goûter.